

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 41

Artikel: Lou bailli d'Oron et son pollaton
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un dimanche matin, où notre malin confrère P.-H. Cattin s'était assis — ainsi l'avait ordonné la Préfecture de Neuchâtel — au bureau électoral de l'Hôtel-de-Ville, il lui fut donné de noter deux traits de la bonasserie électorale. Il vit entrer dans la salle du vote un brave homme timide, chapeau bas, qui s'avança vers l'huissier en lui tendant de la main droite, fraternellement unis, le bulletin rouge et le bulletin vert. A deux pas, notre citoyen s'arrêta et questionna : « Lequel est le bon, monsieur ? »

Une demi-heure après on vit entrer un second effaré, qui jetait au nord, au sud et à l'ouest un regard de terreur et d'angoisse. Qui donc l'obligeait à entrer dans cette galère ? Nous ne connaissons pas cette amende qu'on inflige ailleurs à l'électeur récalcitrant. Mais, planté là au beau milieu de la salle, ce Jacques Bonhomme avait l'air d'une recrue court vêtue et ahurie de l'examen sanitaire. Vous y avez tous passé...

On lui désigna du doigt la cabine de vote. Il ne bougeait toujours pas. Le vice-président du bureau, dissimulant un sourire, se leva et vint lui enseigner le chemin du suffrage. L'autre se mit à gesticuler, ahuri doublement, et fit un geste de défense. « Il faut que j'entre là ! Je ne veux pas ! Où voulez-vous me mettre ? » Après cinq minutes de pourparlers et d'hésitations, il consentit à entrer et ferma la porte.

Dix minutes se passèrent, et notre malin n'était pas sorti de sa cabine. Parmi le bureau et les gendarmes, on se demandait ce qu'il pouvait bien y faire. Enfin, au moment où l'on s'y attendait le moins, il sortit en courant et se dirigea vers la porte en hurlant : « J'en ai assez, j'en ai assez comme cela ! » On ne l'a plus revu.

Mais c'est aux élections, non point aux votations, plus simples, que l'électeur benêt est le plus fréquent. Il advint à votre collaborateur d'occuper, un dimanche après-midi de printemps, la chaise de secrétaire d'un de nos bureaux électoraux. Par une élection complémentaire, le peuple neuchâtelois était appelé à confirmer le mandat du conseiller d'Etat libéral, M. Edouard Droz. La majorité radicale, qui venait de faire passer, quinze jours auparavant, ses quatre candidats, s'était abstenue.

Et nous fîmes dans l'urne de piquantes découvertes. Plusieurs électeurs de la majorité, soucieux de donner à leur adversaire politique une preuve de leur impartiale sympathie, étaient montés à la salle du vote. Quelques-uns sans doute, moins faconniers, avaient jeté dans l'urne un simple bulletin vert au nom unique de M. Droz. D'autres — car nous vivons en un siècle où, à la rigueur, on se massacrerait encore pour l'amour du rouge, du vert ou du noir, — avaient jeté avec horreur le bulletin vert et s'étaient munis d'un bulletin rouge de la dernière élection. Et quelles sophistications, mesdames ! Le plus ingénieux avait, sur ce bulletin rouge qui portait avec d'autres le nom de M. Edouard Quartier-la-Tente, laissé intact le prénom et couvert le nom d'un papier gommé sur lequel, gravement, il s'était mis à écrire à la plume le nom de M. Droz. Un second, qui, sans doute, avait oublié chez lui le bulletin rouge de l'élection précédente, l'avait remplacé par un morceau de ce papier rouge-tuile dont on enveloppe au bazar les tubes de lampes. L'essentiel était qu'on vit rouge !

Un troisième, libéral celui-là, fit mieux. Il biffa sur le bulletin vert le nom de M. Edouard Droz — le seul qui s'y trouvât — et, sans s'étonner de rien, jeta son papier dans l'urne. Il y a donc des gens qui consentent, en plein vingtième siècle, à se déranger pour rien.

Renvoyons ces électeurs attardés au professeur d'instruction civique, et demandons à ce dernier qu'il fasse de nos enfants des citoyens plus éveillés. Moins drôles peut-être, nos journées d'élections y deviendront plus dignes de nous.

PAYSAN DU SEYON.

LOU BAILLI D'ORON ET SON POLLATON

On iadzou per an, djamé mé, djamé moins, lou bailli d'Oron avà coutuma d'invità lei municipaux tzi li pò on soupà et ci baugrou dè staufré profitavé de l'occâjon pò fèrè à ses invitat on prîdzou et les disputâ. Lei municipaux ne teniant pas dau tot d'assistâ à ci repè que ètai lou mimou : pò doze invitat, dei truffès bouilliatas et des faveioques avoué on dzenelion. Assebin çau représeintants dè la coummouna tzerzivân dai raisons pò ne pas assistâ à ci bantiet : ion desai que l'avai dei douleurs de roumati, on autrou que sa fenna allavé accutsi, on autrou que sa vatze fesailou vi, on autrou avai mau à la tita. Ma lou bailli ètai teniace et ne se decorradzive pas po tot cein, poursuivessai ses invitat tzi leu, les atteinda à la chaillate dau pritzou et les pourrous municipaux ètant d'obedzi dè sè sacrifiè.

On bi dzo, à n'on dei çau bantiets, apri onna crouè soupo clliare, io lei avai on par dè bocon de rava que noldzivan déchu, on apportè lou dzenellion, ci pourro pollet ètiquou èteindu chu lou plliat, lei coussés zin amont faisai trista mina avoué son cou chet et son bet ouvai.

Tot per on coup, ion dei municipaux que l'ètai assebin on tot fin, fâ asseimbliant d'itrè tot capot, vouaitè lou pollaton dai sérieux coumeint on menistre] que va derè lou mandement du Jeûne, s'approuzè dao dzenellion coumeint se volliavé accuta lei derreirès volontâs d'on mourreint. Nion ne pipavé lou mot : « Guesque c'est bour guegchose ? » que fâ lou bailli.

— Lei ya, Monchu lou Bailli, que voutron pollaton dèvesè ! que dit lou municipaux.

— Teifel, Teifel et guesqu'il dit ? que fâ lou bailli tou intrigâ.

Et lou municipaux lei répond : « Voutron petit pu dit à Monchu lou Bailli : Ah, ie su bin malheureux ! que dè mondou pò dèfreguelli ma pourra carcassa ! »

MÉRINE.

L'AVENIR EST AUX PETITS

On se plaint souvent d'être trop petit ; jamais d'être trop grand, sinon quand on reçoit la note de sa couturière ou de son tailleur.

Le cauchemar des hommes petits, c'est leur petitesse. Aussi se vengent-ils de la parcimonie de la nature à leur égard en se donnant d'autant plus d'importance. Le bruit que fait un homme petit croit en raison inverse de la taille de celui-ci. Malgré cela ou à cause de cela le monde a souvent grand-peine à les prendre au sérieux, et c'est là ce qui les désole.

Combien ils ont tort de se faire tant de bile. Il n'y a pas grand mérite ni grand profit à être de haute taille, sinon pour entrer chez les gens par la fenêtre, et encore n'est-ce pas de très bon ton.

Être « géant » n'est pas une chose bien avantageuse. D'abord, c'est être condamné à une fin prématurée. Tous les géants meurent jeunes, et on n'en a jamais vu de vieux que dans les contes.

Mais de quoi meurent-ils ? Un médecin anglais a posé en principe que les géants étaient des malades. C'est une opinion qu'il avait soutenue depuis longtemps. Seulement, il attendait l'occasion de la démontrer. On n'a pas tous les jours la chance de pratiquer l'autopsie d'un géant.

A Londres mourut un jour un pauvre diable de colossal Péruvien qui avait été exhibé par un Barnum, lequel se désespérait de voir s'en aller de consommation son « sujet ». Avant de promener le scapal sur ce corps énorme, le médecin anglais avait fait tout le possible pour sauver cet homme immense. Rien n'avait pu enrayer le mal.

Il l'autopsia donc et il constata les dimensions extraordinaires prises par un organe situé dans le cerveau, qui porte le nom d'« appendice sus-

phénoédal », ou, si vous aimez mieux de « glande pituitaire ».

Observant le rapport qui existe entre l'hyper-trophie de cette glande et le prodigieux développement du corps, il conclut que là était la cause même de ces phénomènes de croissance excessive. Ses recherches établirent, d'ailleurs, que cet organe devait exercer une influence très profonde sur la nutrition, et des expériences faites sur des animaux confirmèrent la vérité de cette théorie nouvelle.

Voici, du coup, la « glande pituitaire », passée au rang d'organe important.

*

Chez les personnes normales, c'est une petite substance ronde, à peu près de la grosseur d'un petit pois, qui est placée à la base du cerveau.

Chez les géants, cette glande prend des proportions immodérées. Son activité s'exaspérant, c'est la croissance excessive qui en résulte. Mais ce phénomène ne se produit qu'au détriment du sujet.

Bref, on peut dire aujourd'hui aux géants pourquoi ils meurent, mais c'est tout ce que la science peut faire pour eux, et elle n'a pas encore trouvé le moyen d'arrêter chez eux cette croissance fâcheuse.

Au reste, pour revenir à l'observation pure, la plupart des géants sont mal proportionnés, d'une complexion délicate, et le proverbe qui dit qu'il ne faut pas se fier aux apparences n'eût jamais plus raison.

Geoffroy Saint-Hilaire a écrit un Mémoire sur un individu qui avait 2 m. 268. Les mains étaient extraordinairement longues ; il avait la voix faible, cassée, et ses yeux ne pouvaient qu'avec peine supporter une lumière un peu vive.

Le géant chinois Chang, qu'on vit à Paris pendant l'Exposition universelle de 1878, et qui avait exactement 2 m. 916, était aussi faible de corps que d'esprit.

En 1883, un impresario anglais, ayant découvert une géante de 2 m. 45 de haut, eut l'idée, que la badauderie publique rendit fructueuse, de faire confectionner une féerie où elle devait jouer un rôle. Mais cette pauvre immense fille, qu'on appelait miss Mareau, était si sotte que tous les efforts avaient échoué pour lui « seriner » quelques répliques et qu'on avait dû se borner à lui confier un rôle muet, dont elle s'acquittait encore fort maladroitement.

C'est toujours la faute de la glande pituitaire !

Telles sont les nouvelles données de la science sur la question des géants. Au fond, ceux-ci sont des infirmes, et il faut les plaindre d'avoir été choisis par la nature pour un de ses hostiles caprices...

CHANSONS ET GOGUETTES

Nous avons eu hier, à la Maison du Peuple, une soirée délicieuse. Notre ami et collaborateur Pierre Alin, avec le gracieux concours de Mme Ellen Greil, a ressuscité pour un moment de vieilles chansons françaises. C'était : « Las ! en mon doux printemps », du XVI^e siècle ; c'était : « Il n'est point d'amour sans peine », du XVII^e ; c'était « Au clair de la lune », de Lulli, et puis « Plaisir d'amour », de Martini :

Plaisir d'amour, ne dure qu'un moment,
Chagrin d'amour dure toute la vie...

...la la... la la... la la la la la... etc.

Oh ! que de poésie intime, que de sentiment, que de charme, dans ces toutes vieilles chansons, qui sont encore, pour faible qu'il soit, le plus vivant et le plus sincère écho d'un passé qui ne valut, à certains égards, pas mieux peut-être que notre temps, mais dont les grâces seules nous sont restées. Et ce passé qui a cependant sur notre époque cet avantage précieux qu'on y prenait le temps de vivre et de jouir de l'existence. Si la vie aujourd'hui, pour beaucoup